
PROJET DE RÉOLUTION NO 1208/12/22

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NO 4305.

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes:

- **QUE** lors d'une séance tenue le 12 décembre 2022, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de résolution no 1208/12/22;
- **QU'**une assemblée publique de consultation sera tenue le 23 janvier 2023, à compter de 18 h 30 à l'hôtel de ville de Drummondville, situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville;
- **QUE** ce projet de résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no 4305 a pour but :
 - d'autoriser l'usage « 5512 Vente au détail de véhicules automobiles usagés seulement » faisant partie de la classe d'usages C-5 (commerce artériel lourd) à l'intérieur de la zone commerciale C-630 et plus particulièrement au 680 du boulevard Foucault et d'apporter certains ajustements relatifs au triangle de visibilité et à la distance entre une ligne de terrain et l'aire d'entreposage.

La zone commerciale C-630, à l'intérieur de laquelle se trouve le terrain visé, inclut des terrains situés approximativement entre les rues Denery et Victorin et le boulevard de l'Université.

- **QUE** la zone visée par le présent projet de résolution est délimitée telle que montrée au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;
- **QUE** toutes les dispositions de ce projet de résolution **sont susceptibles d'approbation référendaire.**

Au cours de l'assemblée de consultation, un membre du conseil expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de résolution no 1208/12/22 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au Service du greffe situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La résolution concernée aura pour conséquence, notamment, d'autoriser l'usage « 5512 Vente au détail de véhicules automobiles usagés seulement » et de permettre des ajustements relatifs à l'aménagement du terrain situé au 680 du boulevard Foucault.

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 16 décembre 2022.

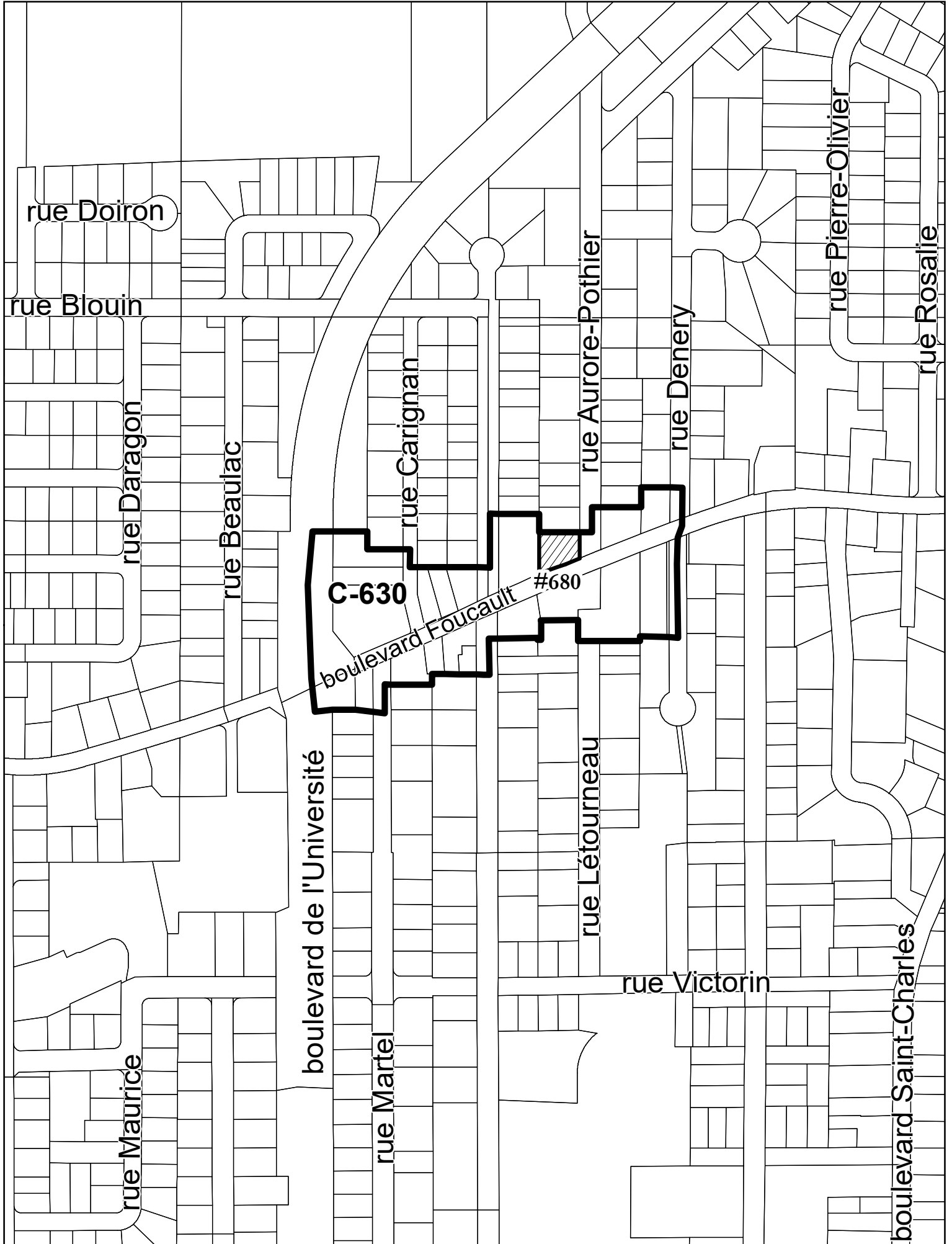
Me Mélanie Ouellet

GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

PROJET DE RÉSOLUTION No. _____

ZONE VISÉE PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION



ZONE VISÉE



TERRAIN VISÉ